EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **24 avril 2015 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt quatre avril deux mille quinze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 17 avril 2015, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, François BARRIÈRE, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Isabelle PADOVANI, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Antoine RECHAGNEUX, Laurence SCHLIENGER, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Françoise NOUHEN à Monique BONNET, Philippe BOHELAY à Saïd Akim BARA, Simon POURRET à Marion CANALES, Dominique ADENOT à Grégory BERNARD, Alparslan COSKUN à Patricia GUILHOT, Magali GALLAIS à Jean-Christophe CERVANTES, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Jean-Pierre BRENAS, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER à Olivier BIANCHI, Alain LAFFONT à Marianne MAXIMI, Jean-Pierre LAVIGNE à Jean-Luc BLANC, Dominique ROGUE-SALLARD à Nicolas BONNET, Sylviane TARDIEU à Pierre MIQUEL**
Excusé(e)s :	
Absent(e)s :	**Anne FAUROT**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Madame Isabelle PADOVANI et Monsieur Antoine RECHAGNEUX quittent la séance avant le vote de la question n°5 sans laisser de pouvoir.
Monsieur Jérôme GODARD donne pouvoir à Monsieur Jérôme AUSLENDER et quitte la séance avant le vote de la question n°52.

Rapport N° 45

SUBVENTIONS À DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

Le crédit inscrit au budget primitif 2015, en vue de l'attribution des subventions exceptionnelles à des associations étudiantes s'élève à 6 650 euros.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer les subventions suivantes :

l'Atelier Créa'Coeur : 400 euros

Créé en septembre 2014, l'Atelier Créa'Coeur est une troupe de théâtre regroupant une quarantaine d'étudiants de divers établissements universitaires clermontois. Elle est présente dans les universités clermontoises, par sa participation à de nombreux événements étudiants, mais aussi grâce aux ateliers de théâtre, danse et musique qu'elle anime au sein de la résidence universitaire Philippe Lebon.

Deux ambitions président à cette initiative culturelle étudiante :

♦ développer la sociabilité des étudiants et leur ouverture sur l'extérieur : partenariats avec d'autres associations de théâtre pour des échanges de costumes, organisation de spectacles caritatifs au bénéfice des Restos du Cœur et des Blouses Roses, etc,

♦ stimuler la vie culturelle des étudiants : des ateliers chant, danse, théâtre, son, lumière, costumes et décors ponctuent l'année universitaire et des spectacles ouverts à tous sont régulièrement proposés.

Dans ce cadre, l'Atelier Créa'Coeur prépare un spectacle musical intitulé "l'Univers d'Oz" pour le mois de mai 2015 et sollicite à ce titre une aide financière. Les frais prévisionnels de ce spectacle ne sont pas chiffrés, cependant le budget de fonctionnement de l'association pour l'année universitaire 2014-2015 est de 32 950 euros.

Olympiades Chimie Auvergne : 250 euros

Passerelle entre les grandes écoles, l'enseignement secondaire et le monde socio-économique, les Olympiades Chimie Auvergne ont pour objectif d'intéresser davantage les élèves des lycées scientifiques et techniques en fin d'études secondaires à la chimie. Elles visent à promouvoir, au-delà de la chimie, les études scientifiques, en favorisant la rencontre entre le monde éducatif et le monde professionnel scientifique.

Dans l'objectif de faire connaître la discipline de la chimie, l'association locale participe à la compétition régionale des Olympiades de Chimie, en vue de présenter les candidats sélectionnés au concours national qui se déroulera à Paris, en avril 2015. Ce concours confrontera une soixantaine de candidats sélectionnés parmi 2 000 jeunes de toute la France et des lycées de l'étranger, au cours d'épreuves pratiques et théoriques.

Les Olympiades Chimie Auvergne sollicitent, en conséquence, la Ville pour une subvention exceptionnelle afin de distinguer un candidat méritant.

Comité des Étudiants en Management : 500 euros

Du 6 au 8 février 2015, se tiendra à Clermont-Ferrand le Congrès de l'ARES (Fédération Nationale des **A**ssociations **R**eprésentatives des **É**tudiants en Droit, Économie, Gestion, AES et **S**ciences Politiques).

Événement annuel pour les étudiants en Droit, Économie et AES engagés bénévolement dans les associations étudiantes des universités Françaises, le Congrès de l'ARES est le lieu d'échanges, de rencontres et de formation par les pairs à la gestion associative et aux rôles et missions de l'élu étudiant. Il encourage et développe l'engagement bénévole et volontaire pour représenter les étudiants, favoriser leur bien être, animer les campus, mener des projets, et trouver des lieux communs d'expression.

L'édition 2015 s'organisera autour d'une cinquantaine de formations et groupes de travail, un colloque sur l'enseignement supérieur et la recherche, en présence de différentes personnalités, ainsi qu'un temps de rencontre avec les partenaires nationaux de l'ARES. Plus de 200 étudiants, réunis dans plus de 50 associations étudiantes de toute la France, sont ainsi attendus pour cet événement national.

Le Comité des Étudiants en Management de Clermont-Ferrand, organisateur de cette édition, sollicite une aide financière. Le budget prévisionnel de cet événement est de 15 635 euros et fait apparaître une demande de subvention de 3 000 euros.

DELIBERATION

Les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 6 mai 2015

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint à l'Enseignement supérieur
la Recherche et la Vie étudiante,

Jérôme AUSLENDER